



**Retour en images**

Page 2



**Dossier**

**Les services périscolaires de ma ville**

Pages 4-5



**Événements**

Page 8

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AVON

SEPTEMBRE 2019

n°42

# AVON le journal



# Festival

## des langues et des cultures

Ven. 27  
Sam. 28

Septembre  
2019



## ■ Éditorial

**Septembre, mois de reprise et de rentrée.**



Les services de la ville sont toujours très actifs pendant les vacances. Je pense aux agents du centre communal d'action sociale, qui ont pris soin de nos aînés durant les pics de canicule, aux animateurs du centre de loisirs et de la Maison des Jeunes, aux agents en charge de la propreté, du fleurissement, qui ont maintenu notre ville propre et fleurie et aux agents en charge de la voirie et des bâtiments publics qui ont profité des vacances pour nettoyer, rénover et améliorer notre cadre de vie. Je les en remercie vivement, en particulier ceux qui ont été à pied d'œuvre dans les écoles afin d'accueillir au mieux nos enfants d'ici quelques jours.

Le journal de ce mois consacre son dossier à tous les services périscolaires de la ville : restauration, études, halte garderie, centre de loisirs,... Nous faisons beaucoup et nous cherchons sans cesse à aller plus loin, car l'égalité des chances est notre priorité. Les tarifs sont inchangés depuis bientôt 6 ans et la réglementation, revue en concertation avant les vacances avec les parents et les enseignants, apporte en cette rentrée une souplesse supplémentaire sur bien des points, pour faciliter davantage encore la vie des familles. Je vous invite donc à lire attentivement nos pages centrales et à les conserver en guise de guide pratique.

Autre astuce en cette rentrée : vous abonner à la page Facebook de la ville, Ville d'Avon-77, pour recevoir tous les jours, une info utile qui pourra vous intéresser : sorties, loisirs, infos travaux, alertes, ... et à l'application Ville d'Avon qui vous permet d'avoir accès à toutes les informations de votre ville et à ses services en ligne.

Belle rentrée à tous !

**Marie-Charlotte NOUHAUD**  
Maire d'Avon

**Retrouvez le livret de la saison culturelle 2019-2020 avec votre journal municipal**







## Inauguration du plateau sportif

22/06/2019 - Les habitants de la Butte Montceau disposent d'un nouvel équipement public : un plateau sur lequel il est possible de pratiquer plusieurs sports grâce aux marquages au sol ainsi qu'aux paniers et buts installés. Il est situé à côté des écoles maternelle et élémentaire.



## 1<sup>ère</sup> pierre de la médiathèque

05/07/2019 - Le chantier avance et à l'automne 2020 les Avonnais découvriront 6 univers thématiques dans 1173 m<sup>2</sup>, articulés autour d'un patio central. 6 ambiances pour 6 types d'usage. De l'éveil culturel, aux jeux en passant par la formation et le numérique. Le projet inclut un jardin de lecture, aménagé sur des pelouses.



## Escapades

18/07/2019 - Dans le cadre des "Escapades", proposées par la ville aux enfants issus du quartier des Fougères, une initiation au tri des déchets et au ramassage a été organisée grâce à l'intervention du Smictom de la Région de Fontainebleau. Informés, les jeunes écocitoyens peuvent montrer l'exemple et appliquer ces gestes au quotidien.



## Fête de l'été

03/07/2019 - La saison estivale est célébrée à la résidence autonomie Jean Fontenelle. Elle est l'occasion de rassembler les résidents et d'organiser un repas festif. Un concert de la chorale et la visite des ânes ont ravi les convives.



## Bal populaire

13/07/2019 - Au parc de Bel Ebat, on a dansé au traditionnel bal du 14 juillet ! À la tombée de la nuit, les enfants étaient invités à déambuler avec les lampions puis à chanter la Marseillaise devant le manoir.



## Mini-séjour MDJ

02/08/2019 - Les animateurs de la Maison des Jeunes ont accompagné les adolescents en camping à Troyes, à proximité des lacs de la forêt d'Orient pour des séjours de 4 jours/3 nuits. Visite de parc animalier, paddle, initiation au catamaran et autres activités de plein air étaient au programme.

## Bouchonettes



Qui ne connaît pas la collecte de bouchons au profit de personnes atteintes de handicap ? Pour la deuxième année, les élèves inscrits aux services périscolaires d'Avon seront invités à devenir des petits ambassadeurs du recyclage du plastique. Grâce à un partenariat avec l'association « Un bouchon, une espérance », des « bouchonettes » (bornes de collecte) ont été installées dans les 4 lieux d'accueil périscolaires de la ville puis à l'accueil de loisirs de la Vallée, à la Maison des Jeunes et à l'espace de vie sociale. Ce sont 250 kg de couvercles en plastique et de bouchons qui ont été récoltés par les jeunes avonnais en 2018-2019 pour l'association « Un bouchon, une espérance ». Cette dernière vend les produits des collectes et aide à financer des chiens guides d'aveugles ou d'assistance, l'achat de fauteuils (électriques ou non) et l'aménagement de logements pour personnes à mobilité réduite.

## Préservation de la biodiversité



Avon a récemment été reconnue, aux côtés de 65 collectivités (mais seule ville de Seine-et-Marne), comme « territoire engagé pour

## Enseignes et publicités

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) a initié en juin 2018 l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Ce document vise à mettre en place une bonne gestion du droit publicitaire sur tout le territoire (26 communes) afin de protéger le paysage et l'environnement tout en assurant une bonne visibilité aux activités.

Après un état des lieux des dispositifs d'affichage en place et des propositions d'orientations, le règlement et le zonage du futur RLPi ont été présentés lundi 20 mai lors d'une réunion publique. Du fait de la diversité paysagère de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau, les règles ne peuvent pas être les mêmes partout.

> 3 typologies de dispositifs publicitaires réglementées



Trois actions ont été présentées au jury :

1) La modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui renforce la lutte contre l'imperméabilisation du sol et qui contraint davantage les programmes immobiliers à la prise en compte d'espaces végétalisés,

2) le projet de réhabilitation de certains espaces de parc de Bel-Ebat par l'installation des ganivelles pour protéger les sous-bois, en aménageant des chemins pour les personnes à mobilité réduite,

Personnes Publiques Associées et Consultées. L'enquête publique, prévue entre décembre 2019 et janvier 2020, sera la dernière étape avant l'approbation mais aussi le dernier moment d'expression publique durant lequel il sera encore possible de commenter le futur RLPi.

Pour en savoir plus et consulter l'ensemble du dossier : [www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr), rubrique Urbanisme, article Règlement local de publicité intercommunal.

3) le jardin pédagogique « À deux mains », permettant l'éducation des enfants (scolaire et périscolaire) à l'environnement, la création de lien intergénérationnel et la possibilité pour certaines personnes d'avoir à nouveau un contact avec la nature.

La démarche de la ville pour l'amélioration de la biodiversité continue à se développer. Elle vise la sensibilisation et la formation des Avonnais (et des agents communaux), la valorisation des bonnes pratiques et l'animation territoriale.



# Les services péri scolaires de ma ville

Les élèves des huit écoles avonnaises peuvent être pris en charge par le personnel communal le matin avant la classe, le midi durant la pause, le soir après la classe et le mercredi. Ils sont alors accueillis aux services périscolaires. Diverses formules sont proposées aux familles. En voici le guide pratique.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN/SOIR (avant/ après l'école)

Il est organisé le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi dans chacune des 8 écoles. L'étude - goûter fourni par les parents.

**Matin** : l'enfant peut être déposé à partir de 7h30. Les animateurs conduiront ensuite les enfants en classe.

**Soir** : l'enfant est confié à l'équipe périscolaire par son enseignant après la classe ou à la sortie de

L'enfant peut être récupéré :  
- maternelle : en continu jusqu'à 19h,  
- élémentaire : à 17h ou entre 17h45 et 19h (de 17h à 17h45, les enfants sont en activité, pas de sortie !).

## LA PAUSE MÉRIDIENNE

Chaque midi, les enfants restent à l'école vivent deux moments clés pour faire de cette pause un vrai temps de rupture positive :  
- le déjeuner, au restaurant scolaire,  
- et un moment de jeu, intérieur ou extérieur, selon les envies.

Repas : 3 produits bio par jour, des menus élaborés

avec une diététicienne, consultables en ligne. Vous souhaitez déjeuner dans un restaurant scolaire ?

Prenez contact avec le service Education à [accueil.education@avon77.com](mailto:accueil.education@avon77.com) (nouvelle adresse mail).

## Un invité surprise !



Depuis bientôt deux ans, l'ours en peluche dénommé Max par les enfants, déjeune chaque jour au restaurant des Terrasses avec les ma-

ternels. Pour faire face à des comportements parfois dissipés des jeunes enfants, les ATSEM et l'équipe d'encadrants du midi ont choisi de travailler avec une peluche comme outil d'autorité bienveillante. Les enfants, pour être rassurés, pour mieux gérer leurs émotions, peuvent aller à tous moments faire un câlin à Max. À la rentrée, le frère de Max s'installera au restaurant de la Butte Montceau.

## L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Elle est organisée le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi dans chacune des 4 écoles élémentaires, de la sortie de la classe jusqu'à 18h. Au choix, les parents peuvent aller chercher leur enfant à 18h ou l'inscrire à l'accueil complémentaire.

ACCUEIL COMPLÉMENTAIRE :  
ACCUEIL DU SOIR  
APRÈS L'ÉTUDE DE 18H À 19H

## LE MERCREDI

Accueil des enfants d'âge maternel dans leur école. Accueil des enfants d'âge élémentaire à l'accueil de loisirs La Vallée.

Les familles ont le choix entre 3 formules :  
• **Journée complète** : accueil des enfants entre 8h et 9h,

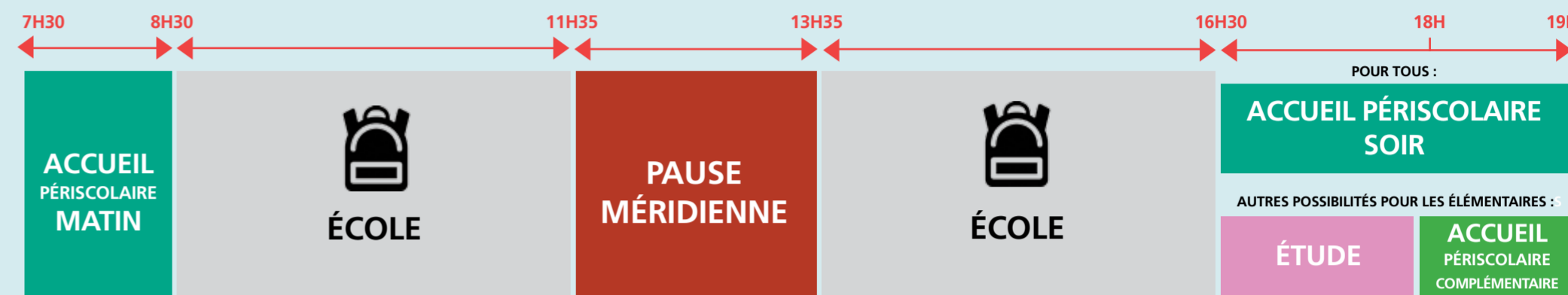
départ entre 17h et 17h30.  
• **1/2 journée matin** (repas compris) : accueil des enfants entre 8h et 9h, départ entre 13h et 13h30.

• **1/2 journée après-midi** (repas compris) : accueil des enfants à 11h30 précises, départ des enfants entre 17h à 19h.

POSSIBILITÉ DE GARDERIE  
DE 7H30 À 8H ET DE 17H30 À 19H

## Journée type d'un enfant

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI



MERCREDI



## Accueillir votre enfant à la cantine, à la garderie/étude ou le mercredi au centre de loisirs

### Les modalités d'inscription administrative

Il est obligatoire de remplir un dossier d'inscription pour que votre enfant soit accueilli à la cantine, à la garderie ou à l'étude et le mercredi au centre de loisirs. Le dossier est à télécharger sur le site [www.avon77.com](http://www.avon77.com), rubrique « À TOUT ÂGE », « 3-11 ans » ou à retirer en Mairie.

### Réserver, modifier ou annuler l'accueil de votre enfant

Il peut vous arriver de changer ponctuellement les jours d'accueil de votre enfant. Il peut aussi vous arriver d'annuler cet accueil. Ces modifications, comme les demandes d'accueil pour des enfants ne fréquentant pas habituellement les services périscolaires, doivent rester ponctuelles. Si elles sont faites **7 jours au moins** avant la date prévue, elles seront prises en compte. En cas de simple annulation, le remboursement sera effectué.

En revanche, **au-delà du délai de 7 jours**, l'accueil ne sera possible que si une place est disponible et les annulations ne seront pas remboursées. Toutes ces démarches se font par le Portail Famille ou par mail à [accueil.education@avon77.com](mailto:accueil.education@avon77.com).

### Prévenir de l'absence de l'enfant : un geste citoyen

Aujourd'hui c'est grâce à vous, demain ce sera pour vous : prévenez de l'absence de l'enfant, libérez ainsi une place pour une autre famille. Les capacités maximales d'accueil des services périscolaires sont imposées réglementairement à la mairie. Un certain taux d'encadrement est fixé, au-delà duquel le nombre d'enfants par animateur est interdit. C'est pourquoi si votre enfant est malade ou absent, prévenez la mairie à [accueil.education@avon77.com](mailto:accueil.education@avon77.com), la place profitera à une autre famille.



## Le règlement de la facture

Les tarifs sont accessibles en ligne, sur le site de la mairie (rubrique A TOUT ÂGE, sous-rubrique 3-11 ans). Toute inscription à un service donne lieu à facturation sauf dérogation prévue par le règlement intérieur.

La facture est mise en ligne sur le Portail Famille ou envoyée par mail ou voie postale.

### Comment payer la facture ?

- par prélèvement automatique (autorisation SEPA à remplir en mairie au service Education et à envoyer à la banque accompagnée d'un RIB),  
- via le Portail Famille (paiement en ligne par CB),



**Le Portail Famille vous facilite le quotidien. Il vous permet de faire vos réservations, vos annulations et de payer vos factures en ligne. Pour y avoir accès : en faire la demande à [accueil.education@avon77.com](mailto:accueil.education@avon77.com). Le Portail Famille est accessible via le site Internet de la ville [www.avon77.com](http://www.avon77.com) dans la rubrique Démarches et sur l'application mobile Ville d'Avon dans la rubrique Famille.**





## Carte électorale : comment l'obtenir ? Que faire en cas d'erreur ?

Les prochaines échéances électorales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Il s'agira des scrutins pour les élections municipales. Dès maintenant, pensez à vous inscrire sur la liste électorale, vérifiez que votre carte d'électeur est à jour et sans erreur sur votre état civil. Voici les démarches à suivre.

### Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous avez la possibilité de le faire :

- En vous rendant en mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h ou le samedi de 8h30 à 11h45)
- Par internet via service-public.fr
- Par courrier : Mairie d'Avon Service Elections - 8 rue Père Maurice -

77210 AVON.

Dans tous les cas, vous devez fournir une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de trois mois et le document CERFA 12669 \* 01.

### Si vous déménagez :

- Au sein de la commune : effectuer la déclaration en mairie et fournir également un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Dans une autre commune : effectuer votre inscription auprès de votre



nouvelle commune de résidence. Votre inscription entraînera votre radiation dans votre précédente commune.

Dans le cadre de la mise en place de la réforme électorale, il est possible que des erreurs apparaissent ou qu'un électeur ne soit plus inscrit. Nous invitons les électeurs à vérifier, sans délai, leur situation électorale via le site « mon service public.fr » rubrique « Interroger sa situation électorale ».

### Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee à partir des informations transmises :

- Par les communes pour les personnes nées en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie Française.

- Par la sphère sociale pour les personnes nées à l'étranger, en Nouvelle-Ca-

lédonie ou à Wallis et Futuna.

Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs. Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

### Vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie Française ?

Un service est mis à votre disposition sur le site service-public.fr vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Il est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/FF1177>.

Droits de votre demande, vous devrez être en possession :

- de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro figure sur votre carte vitale).

- d'une copie de votre acte de naissance. Ce document est à demander auprès de votre commune de nais-

sance. Certaines communes proposent un service en ligne. Vous pouvez consulter le site service-public.fr pour savoir si la commune propose ce service à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14/7>

Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif pour formuler la demande car il permet un traitement plus rapide.

Cependant, si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez également formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) par courrier à l'adresse ci-dessous :

Insee Pays de la Loire  
Pôle RFD  
105 rue des Français  
Libres - BP67401  
44/74 NANTES CEDEX

### Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna

Vous pouvez formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.

**Le service des élections reste à votre disposition au : 01 60 71 20 00 ou par courriel : [elections@avon77.com](mailto:elections@avon77.com).**

### 1 Critérium du Vieil Avon

Course cycliste pour les jeunes, minimes et cadets Organisé par le Vélo Club Fontainebleau-Avon  
Dimanche 1<sup>er</sup> septembre de 13h30 à 17h30  
06 60 20 01 31  
[www.vcfa.fr](http://www.vcfa.fr)

6 **Café-échange**  
Vendredi 6 septembre de 10h à 11h  
Résidence autonomie Jean Fontenelle  
Entrée libre

7 **Fête des associations Avon - Fontainebleau**  
Samedi 7 septembre de 14h à 18h. Lire page 8

SEPTEMBRE  
du 7 au 29 **Exposition de dessin et de BD « Loing de Marie-Antoinette » d'Isa Python**  
du 7 au 29 septembre  
Pavillon de l'Érable  
Entrée libre

SEPT.  
10 **Réunion publique de la Mission Locale**  
*Bourse à la mobilité et job à la journée*  
Mardi 10 septembre à 10h  
Maison des Jeunes  
Entrée libre

SEPT.  
13 **Atelier d'art floral**  
Vendredi 13 septembre de 14h30 à 16h30  
Résidence autonomie Jean Fontenelle  
Inscription avant le 10/09 à la Résidence

SEPT.  
13 **Soirée de présentation de la saison culturelle 2019-2020**  
*Avec la participation du comédien Philippe Escudé et du groupe 12viesdaniel*  
Dimanche 13 septembre à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée libre



SEPT.  
19 **Ciné-Vallée**  
Jeudi 19 septembre à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante

SEPTEMBRE  
21-22 **Journées du patrimoine**  
Samedi 21 et dimanche 22 septembre  
Programme en page 8

SEPT.  
24 **Repas festif « Retour à l'école »**  
Suivie d'une leçon d'histoire « à la découverte de Jean Fontenelle »  
Mardi 24 septembre  
Résidence autonomie Jean Fontenelle  
Inscription avant le 18/09  
Repas payant

SEPT.  
26 **Ouverture du Festival « Les Briardises »**  
*Théâtre : « Et si on ne se mentait plus ? »*  
Jeudi 26 septembre à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante  
Réservation : 06 64 65 01 49  
ou sur [www.gah-briardises.com](http://www.gah-briardises.com)

SEPTEMBRE  
27-28 **Festival des langues et des cultures**  
Vendredi 27 et samedi 28 septembre  
Programme en page 8

### CONTACTS

**Maison dans la Vallée**  
01 60 74 91 30  
**Pavillon de l'Érable**  
01 60 74 80 58  
**CCAS**  
01 60 71 51 00  
**Résidence Autonomie Jean Fontenelle**  
01 60 74 93 00

Retenez les dates  
**LA SEMAINE BLEUE**  
*La semaine des aînés, du 07 au 11 octobre. Nombreuses activités toute la semaine, programme à venir.*

## CARNET

**Naissances janvier**  
Hafsa CHAOUI le 9

**mai**  
Julia JULIER le 31

**juin**  
Jonaël CHAVANCE le 2  
Margot BONNIN le 3  
Owen TEYSSONNEYRE le 4  
Léo BARBOT le 6  
Tessnim TOUALBIA le 6  
Christine-Adjuba ATSHABO le 7  
Barae OUCHENE AHJAM le 10  
Armand GOY le 14  
Jimmy PETITGUILLAUME le 14  
Nael BOUABIB le 22  
Orlane TARANTOLO GRIFFONNET le 23  
Milo DAGUET VAN LANDEGHEM le 25  
Muhammad RASHID le 25  
Zakariya AÏT MANSOUR le 27  
Gabriel SINGH le 28  
Zeina COULIBALY le 29

**juillet**  
Elona BAUDON le 7  
Talia BESNAULT le 9  
Zawad YAHAYA le 9  
Ismaël SARWAR le 10  
Magdy SHEWEKH le 11  
Alois JACQUET le 12  
Adel HASSANI MSA le 13  
Sarah BEN AMOR le 14  
Nolann RESCAN le 15  
Alina GOUATSOU le 17  
Valentin GIBERT le 18  
Leila MEKKATI le 26  
Nour ELMRABET le 29  
Ophélie HELLEU le 31  
Isra NEFLA le 31

**Mariages**  
**juin**  
Antoine LEVASSOR et Simone CARNEIRO SANTOS MOREIRA le 1<sup>er</sup>  
Etienne KROB et Jeanne DHUICQ le 8  
Morgan FROMAGER et Mélanie REY le 22  
Loïc GRAVELOT et Célie EDOUARD le 27

**juillet**  
Arnaud LEMELTIER et Abigail BEASLEY le 6  
Vincent MASSELON et Aurély GUÉLARD le 6

**Décès**  
**juin**  
Jacques JOCHAUD du PLESSIX le 3  
Patricia GRECU épouse BLONDOT le 6  
Gilbert VOIN le 10  
Jeannine JOUAN veuve TERCHOUNE le 12  
Amani N'DOH le 12  
Marcelle RENARD veuve FOUCAULT le 14  
Yvette MALATERRE (CÔTE) le 16  
Janine LANGLOIS veuve PESCHARD le 23  
Serge COLLADON le 29

**juillet**  
Michel VILASECA-SUEBA le 5  
Josiane BLANC veuve CARRIÈRE le 7  
Agnès MOSCA le 7  
Pascal TORRENTS-BELTRAN le 8  
Nadine LALLEMENT épouse LOPES le 12  
Manuel DAS NEVES FERNANDES le 17  
Rolande HAZAN veuve F'HIMA le 18  
Yves BOADA le 22  
Anna GHIRONI veuve BATTAGLIA le 27  
Ernest PRICE le 27



## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### De l'ombre, plutôt que du vent !

Les habitants restés à Avon cet été ont pu constater l'abattage de plusieurs grands arbres au parc du Bel Ebat. Alors que tout le pays a suffoqué avec des températures de plus de 40°C, de nombreuses villes ont annoncé la plantation d'arbres, afin d'offrir plus d'ombre et de fraîcheur face au réchauffement climatique.

Pendant ce temps, à Avon, on coupe des arbres. Des Avonnais s'en sont émus et ont demandé des éclaircissements. La réponse de la municipalité, à plusieurs voix, est très ambiguë : problème de sécurité pour les uns, nécessaire renouvellement forestier du parc pour d'autres. Et personne ne s'engage sur une date pour la plantation de nouveaux arbres, et pas des petits arbres maigrichons qui mettront des années à produire un effet de fraîcheur !

Pire encore, la réponse de la Mairie montre qu'elle n'anticipe rien. En effet c'est parce qu'un étudiant avonnais à l'école du paysage de Versailles a fait des préconisations que les arbres ont été abattus. Alors qu'il s'agirait de développer les espaces végétalisés dans notre ville, la Maire et son équipe n'ont aucune vision et continuent de bétonner les derniers espaces verts comme le terrain de la future médiathèque. Les discours du Maire pour l'environnement sont une chose. Ses actes, eux, manquent cruellement d'ambition au regard des enjeux.

Dimitri BANDINI,  
Lucie PAMART,  
Guillaume GOY  
Avon Autrement

La Gauche avonnaise  
[www.avonautrement.fr](http://www.avonautrement.fr) /  
[avonautrement@gmail.com](mailto:avonautrement@gmail.com)

### BIEN RENTRER

Lorsqu'on pense à la rentrée, on la pense scolaire, puis on la découvre fiscale, les dizaines de nouvelles taxes n'ayant pas souffert de la sécheresse. Avon, qui a pourtant voté Macron, n'échappe pas au matraquage parisien qui rend sa gestion difficile.

Rentrée politique aussi, avec les municipales en mars prochain. Le bilan des sortantes, ex-adjointes de JPLP pendant 20 ans et plus, ont appliqué un programme cohérent, puisque c'était le nôtre. Le panache en moins. Avec nous, Avon rayonnait et marquait fortement de sa personnalité le Pays de Fontainebleau qu'elle avait cofondé. L'occasion pour nous de célébrer les 85 ans de Paul Dubrule, ancien sénateur-maire de Fontainebleau, dont le tandem avec JPLP aura tant réalisé pour notre avenir commun. Les électeurs ayant de la mémoire feront la différence.

Avec trois mandats ou presque au compteur, le temps est enfin arrivé du changement. Avon recherche une personnalité jeune, forte, avonnaise de souche, reconnue et respectée pour son expérience de l'intercommunalité.

On attend sa rentrée.

Jean-Pierre LE POULAIN  
Maire honoraire d'Avon  
Béatrice d'ORNANO,  
Louise TISSERAND,  
Claude DÉZERT et  
Marc LEMERÉZ.



Directeur de la publication : Marie-Charlotte Nouhaud  
Imprimeur : Imprimerie Grenier  
Rédaction et mise en page : Service communication, CAPF.  
Distribution : Association La Rose des Vents  
Crédits photos : Ville d'Avon, artistes de la saison culturelle, associations avonnaises, CAPF.  
Tirage : 8 000 exemplaires. La reproduction même partielle de ce document est interdite sans accord préalable.  
Les textes contenus dans la page « Tribunes libres » n'engagent que les auteurs.



Certifié PEFC  
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.  
PEFC  
10-31-1544  
pefc-france.org



## Fête des associations

Le rendez-vous incontournable de la rentrée Laura lieu le samedi 7 septembre de 14h à 18h au gymnase Martinel, route de l'Ermitage à Fontainebleau.



Cette grande rencontre est l'occasion unique de découvrir ou redécouvrir la richesse du tissu associatif de Fontainebleau et d'Avon dans les domaines culturel, sportif, artistique

et social. Les membres des associations vous accueilleront sur leur stand et répondront à vos questions. Des démonstrations seront aussi programmées.

## Festival des langues et des cultures

Pendant deux jours, les vendredi 27 et samedi 28 septembre 2019, la Maison dans la Vallée sera le lieu de rencontres internationales. Pour la 6<sup>ème</sup> édition du festival, la Russie sera le pays à l'honneur.



Vendredi 27 septembre :  
 • 20h30 : « Il y a 80 ans, la Retirada, l'exil des Républicains espagnols » : - Projection et conférence. Rencontre avec Gentil Puig-Moreno autour de son ouvrage : « Fils de l'exil - Itinéraires d'un fils d'exilé républicain catalan ». Extraits lus par les lycéens de l'établissement

Uruguay-France.

Samedi 28 septembre :

• À partir de 10h : démonstrations de danses, initiations, ateliers, cuisine du monde, dégustations de spécialités régionales, expositions, conférences, tables-rondes, jeux traditionnels du monde entier.

• À partir de 20h : concert du groupe folklorique russe Stargorod Stargorod, issu de la région de la Volga en Russie, est constitué de musiciens qui maî-

trisent parfaitement les instruments folkloriques (domra, domra alto, bayan, balalaïka-contrebasse...). Il revisite de façon originale des œuvres musicales de genres différents (jazz, folk, classique, pop, etc.). Stargorod fait de nombreuses tournées en Russie et s'est notamment produit en mai 2019 sur la prestigieuse scène de la philharmonie de Penza lors du 20<sup>ème</sup> anniversaire du festival de la chanson française fondé par Pierre-Michel Verbeurgt.



## Journées du patrimoine

Les prochaines Journées Européennes du Patrimoine se tiendront les 21 et 22 septembre 2019. Venez découvrir les monuments historiques de la ville et assister à des animations exceptionnelles entièrement gratuites.



**Manoir de Bel-Ebat :**

(2 Avenue de Nemours)  
 • Samedi à 17h30, **apéro concert gratuit exceptionnel avec l'Orchestre Philharmonique du Pays de Fontainebleau** dirigé par Fabrice Fortin.

Assistez à la mise à l'honneur de grands compositeurs qui ont fréquenté le manoir (Maurice Ravel - Ma-



Mère l'Oye et le célèbre Boléro, Claude Debussy.- Prélude à l'Après-midi d'un Faune et la Petite Suite) et d'autres belles surprises. Le concert sera suivi d'un apéritif avec les musiciens.

• Samedi à 20h, **Parlons musique par la littérature**. Pour la deuxième année, le groupe Manu fera la lecture d'extraits de textes de grands auteurs, romanciers ou poètes, qui évoquent la musique sous des formes diverses. De

Proust à Pascal Quignard, de Huang Tin-Gjian à Keith Richards, un parcours littéraire éclectique, émouvant et surprenant.

• Tout le week-end, visite du Manoir :



**Un parcours de fictions**

**sonores**, construites comme les scènes d'un film, permet au public de traverser l'histoire du Manoir, d'Henri IV à nos jours en compagnie de Saint-Saëns, Debussy et d'autres Illustres.

**Un parcours ludique est prévu pour les enfants.**

• Tout le week-end **carte blanche à un collectionneur passionné**, découverte dans le manoir d'objets magnifiques et insolites.

**Pavillon de l'Erable :**

(70 rue du Vieux Ru)  
 • **Exposition de dessins et de B.D d'Isa PYTHON** « Loing de Marie-Antoinette ». Samedi et dimanche de 14h30 à 19h.

**Église Saint-Pierre :**

(11 rue Père Maurice)  
 • **Visite libre ou guidée**. Samedi et dimanche.

**Cimetière :**

(4 rue des Bellingants)  
 • **Découverte des tombes remarquables** (K. Mansfield, G. Gurdjieff, famille Durand). Samedi et dimanche.

**Laiterie :**

(10 rue Georges Clémenceau)  
 • **Visite libre**, ouverture exceptionnelle du 1<sup>er</sup> étage. Samedi et dimanche.

